



École  
nationale  
des  
chartes



© Enc - cl. Didier Plowy

L'École nationale des chartes compte parmi les grands établissements d'enseignement supérieur.

À la pointe de la recherche historique, dont elle renouela en profondeur les méthodes dès sa fondation en 1821, elle n'a cessé d'accompagner la progression des méthodes historiques et la modernisation des métiers de la conservation, jusques et y compris dans l'actuelle application des humanités numériques à ces secteurs.



65, rue de Richelieu  
et  
12, rue des Petits-Champs  
F-75002 Paris  
tél. : + 33 (0)1 55 42 75 00  
[www.chartes.psl.eu](http://www.chartes.psl.eu)  
[communication@chartes.psl.eu](mailto:communication@chartes.psl.eu)

**A**près plus de 100 ans au cœur de la Sorbonne depuis 1897, l'École a franchi une nouvelle étape de son histoire en s'installant en 2014 au 65, rue de Richelieu, en face de la Bibliothèque nationale de France, de l'Institut national de l'histoire de l'art, de l'Institut national du patrimoine, à proximité de l'École du Louvre, du ministère de la Culture et du service interministériel des archives et des Archives nationales dans le Marais.



© Enc - cl. J.-C. Ballot

L'École tient une place déterminante au cœur des institutions patrimoniales de la nation.

Sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche, l'École est administrée par un directeur, assisté d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique. Deux organismes lui sont rattachés, le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) et l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (Urfist).

L'École a noué des liens resserrés avec le monde francophone de l'enseignement supérieur et de la recherche comme membre de Paris Sciences & Lettres (PSL) (<https://www.univ-psl.fr/fr>) et de l'Epc Campus Condorcet Paris-Aubervilliers (<http://www.campus-condorcet.fr/>).

## LES ENSEIGNEMENTS À L'ÉCOLE

L'enseignement est assuré par des professeurs de l'École, des professeurs étrangers, des maîtres de conférences et des chargés de cours souvent issus des corps de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

### *Le diplôme d'archiviste paléographe*

L'École recrute et forme des chercheurs expérimentés, notamment des futurs conservateurs du patrimoine et des bibliothèques en leur dispensant un enseignement historiographique de haut niveau tourné vers l'analyse de documents de toutes sortes (matériaux archéologiques, livres, écrits, oeuvres d'art, supports audiovisuels et électroniques, etc.), l'étude de l'évolution du latin médiéval et du néo-latin, des langues romanes, et de l'histoire du droit et des institutions. Après avoir soutenu une thèse sur une recherche inédite et approfondie, et accompli divers stages, les élèves fonctionnaires-stagiaires obtiennent le diplôme d'archiviste paléographe (<http://www.chartes.psl.eu/cursus/diplome-archiviste-paleographe>).

Le recrutement intervient par le biais d'un concours d'entrée, sur épreuves ou sur titres.



À la Sorbonne, cérémonie de remise des diplômes 2017 d'archiviste paléographe  
© ENG - cl. Didier Plowy

### *Du master au doctorat*

L'École propose aussi trois diplômes de master : « Technologies numériques appliquées à l'histoire », « Histoire transnationale » et nouvellement créé « Humanités numériques ». Elle délivre le doctorat dans ses domaines de compétences (histoire, lettres, histoire de l'art) et a ouvert à la rentrée 2016 un dispositif doctoral, sur travaux, spécifique pour les conservateurs du patrimoine et des bibliothèques (<http://www.chartes.psl.eu/fr/enseignements>).

### *La formation continue et professionnelle*

Elle répond aux attentes des professionnels de la documentation, des enseignants, des étudiants, des chercheurs, des différents corps de métiers, comme les commissaires-priseurs ou les professionnels de l'archéologie préventive, des associations engagées dans la valorisation et la protection des patrimoines et des entreprises privées ou publiques (<http://www.chartes.psl.eu/fr/formation-continue>).

## **LA RECHERCHE À L'ÉCOLE**

L'équipe d'accueil de l'École, le centre Jean-Mabillon (EA 3624), s'inscrit dans la tradition des savants de l'époque moderne, approfondit leurs méthodes de critique historique dans le monde contemporain et incarne la dimension collective, interdisciplinaire et internationale des activités de recherche dans le domaine des sciences historiques et philologiques telles qu'elles sont enseignées à l'École.

Les recherches s'orientent selon trois axes : les cultures de l'écrit du Moyen Âge au  $\text{xx}^{\text{e}}$  siècle ; la genèse et la tradition du patrimoine écrit : auteurs, relais et institutions ; l'épistémologie et la normativité des éditions de textes et d'images à l'âge du numérique (<http://www.chartes.psl.eu/fr/recherche-ecole>).

L'École organise au sein de ses locaux des journées d'étude, des conférences et des colloques nationaux et internationaux.

L'École a signé plusieurs conventions de partenariat avec de grandes institutions nationales et entretient de nombreuses relations, dans le cadre de partenariat, avec des universités étrangères (Italie, Russie, États-Unis...).

## UNE BIBLIOTHÈQUE EXCEPTIONNELLE

L'École nationale des chartes dispose d'une bibliothèque exceptionnellement développée dans les disciplines correspondant à sa vocation fondamentale : l'histoire et ses sources, la paléographie, la philologie latine et romane, l'histoire du livre, la bibliographie et la codicologie, l'histoire du droit, l'histoire de l'art et l'archéologie. Elle est dorénavant installée sur le site Richelieu : bibliothèques, musée, galeries au 12, rue des Petits-Champs.



La bibliothèque à Richelieu © ENC – cl. Jean-Christophe Ballot – Bruno Gaudin, Virginie Brégal, architectes – Coeip et TNA, architectes mobilier ENC, Paris, 2017



Michelle Bubenicek, directrice de l'École, et Camille Degez-Selves, directrice de la bibliothèque, présentent au président de la République certaines pièces remarquables conservées à la bibliothèque de l'École depuis sa création en 1846 © Didier Plowry

## OBJECTIFS DE CARRIÈRE ET DÉBOUCHÉS

L'École nationale des chartes est destinée à former :

- de futurs conservateurs des bibliothèques et des conservateurs du patrimoine spécialisés en archives, musées, monuments historiques, archéologie ou inventaire
- des enseignants-chercheurs dans l'enseignement supérieur
- des professionnels de la recherche dans les universités ou au sein du Centre national de la recherche scientifique
- des responsables de projets informatiques dans le secteur patrimonial et celui de la recherche en sciences humaines et sociales